

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 101 (1965)
Heft: 43

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

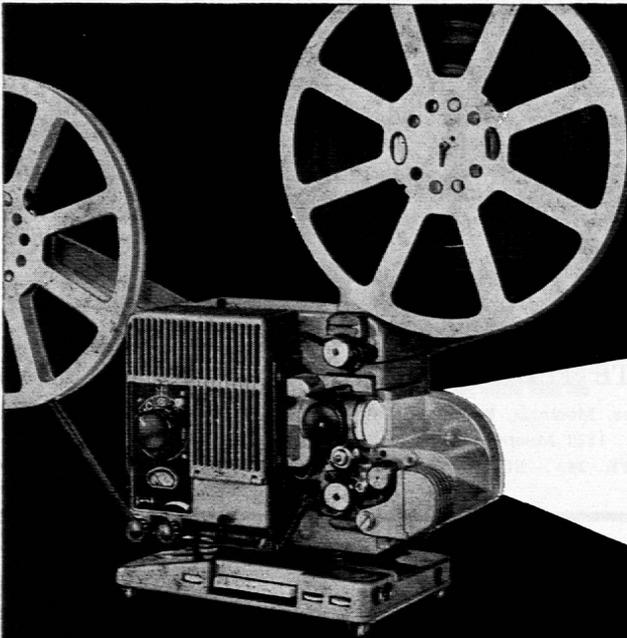
Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



**Le climat de la Riviera vaudoise
va revigorer
l'Ecole romande**

L'Assemblée des délégués de la SPR, réunie à Yverdon le 20 novembre, a décidé de mettre au programme du Congrès de Montreux, en juin prochain, un débat général sur l'avenir de l'Ecole romande. Pour sa part, le Comité central prépare un plan d'action pour faire démarrer, enfin, une harmonisation scolaire qui se révèle de jour en jour plus nécessaire.




SIEMENS

13
Kilogrammes
seulement!

- Manipulation aisée
- Introduction du film simplifiée
- Aucun entretien
- Fenêtre de projection interchangeable
- Amplificateur transistorisé logé dans le socle, pour reproduction du son optique et magnétique
- Poids réduit — Fonctionnement plus doux — Luminosité accrue
- Raccordement direct à une prise lumière 110-240 V
- Mallette de transport avec haut-parleur incorporé
- Prix modéré

Le **nouveau** projecteur Siemens «2000», pour films de 16 mm, doté d'un amplificateur entièrement transistorisé logé dans le socle, ne pèse réellement que 13 kilos. Cet appareil très maniable a été **spécialement conçu pour les écoles**. Vous vous convaincrez facilement de l'excellente qualité de l'image et du son.

Demandez conseil à votre fournisseur!



Siemens S.A. des Produits Electrotechniques
Löwenstrasse 35, Téléphone 051/25 36 00
8021 Zurich

partie corporative

vaud

Crêt-Bérard 65

Cours 1 : dissertation

M. Georges Michaud, directeur du collège de Béthusy, avait le périlleux honneur de nous entretenir de l'enseignement de la dissertation en général, aux élèves du degré supérieur de l'école primaire en particulier.

La personnalité de M. Michaud est telle que d'emblée son auditoire fut conquis. Et nous avons été réconfortés, de sentir que, si les degrés d'enseignement sont différents, les soucis de l'enseignant secondaire sont les mêmes que les nôtres.

M. Michaud insista particulièrement sur la multiplication des exercices d'approche, de ceux de vocabulaire, de recherche du verbe et du mot propres, du choix des épithètes. Au niveau primaire, la dissertation morale remplacera la dissertation littéraire. Des élèves de 15 à 16 ans travailleront avec profit des sujets proches d'eux tels que : la camaraderie, la franchise, la véracité, les avantages et inconvénients de la TV... Dans ses conclusions, M. Michaud rejoignit notre collègue Forney en désignant la correction et la reddition des travaux comme le travail le plus important de l'enseignement de la composition.

Notre reconnaissance va à cet éminent pédagogue qui sut si bien s'approcher de nous et mettre son expérience à notre service.

C. R.x.

Les participants aux cours de Crêt-Bérard ont été surpris par une lacune dans les comptes rendus ; en effet, rien n'était dit du cours de dissertation de M. G. Michaud.

L'un de ses « élèves » a heureusement tenu à s'exprimer, suppléant à la carence du collègue qui m'avait promis sa collaboration : je l'en remercie, et prie M. Michaud de ne pas nous tenir rigueur de ce regrettable impair.

P. B.

Guilde de travail

Cours « Introduction à l'Ecole moderne » 1965-1966

Programme, dates et lieux du cours

Jeudi 9 décembre, cl. Ribolzi, coll. La Madeleine, Lausanne : Correspondance scolaire.

Jeudi 13 janvier, cl. Curchod, Tivoli 28, Lausanne : L'imprimerie scolaire.

Mercredi 19 janvier, cl. Curchod, Tivoli 28, Lausanne : Construction du limographe.

Jeudi 20 janvier, cl. Curchod, Tivoli 28, Lausanne : La linogravure.

Jeudi 3 février, cl. Rue Curtat 18, Lausanne : Le fichier.

Mercredi 9 février, cl. Rue Curtat 18, Lausanne : Le fichier (construction).

Jeudi 24 février, cl. Rue Curtat 18, Lausanne : Coopérative scolaire.

Jeudi 3 mars, cl. Cachemaille, Grand collège, Pully : Coopérative scolaire.

Jeudi 10 mars, cl. Gardel, coll. du Stade, Lausanne : Le calcul.

Jeudi 17 mars, cl. Gardel, coll. du Stade, Lausanne : Plans de travail - Brevets - Bandes programmées.

Jeudi 21 avril, cl. Rue Curtat 18, Lausanne : Nombres en couleurs et calcul vivant.

Jeudi 5 mai, cl. Perrenoud, Petit coll. de Prélaz, Lausanne : Peinture.

Jeudi 12 mai, cl. Yersin, Davel I, Lausanne : Monotypes - Albums - Modelage.

Jeudi 26 mai, cl. Manuel, av. Floréal, Lausanne : Enquêtes et Conférences d'enfants.

Jeudi 2 juin, cl. Manuel, av. Floréal, Lausanne : Techniques audio-visuelles.

18 - 19 juin : Séance de clôture.

Invitation cordiale à tout collègue intéressé.

Association vaudoise des maîtres de gymnastique

Composition du nouveau comité

Président : Jacques Lienhard, 1067 Vers-chez-les Blanc.

Vice-président et caissier : Jean-Claude Maccabez, 1411 Giez.

Secrétaire : Jean Rubin, Bois-Gentil 23, 1000 Lausanne.

Secrétaire adjoint : Albert Rubli, Valentin 27, 1000 Lausanne.

Chef technique d'hiver : Paul-Marius Rochat, Valentin 34, 1400 Yverdon.

Chef technique d'été : Daniel Jan, Général-Guisan 7, 1400 Yverdon.

Sections : Jean-Paul Hurlimann, 1606 Forel.

Ski pour débutants

L'AVMG organise deux cours à Mauborget-Ste-Croix, les mercredis après-midi 12, 19, 26 janvier et 2 février, et aux Paccots, les mercredis 8, 15 décembre et 12, 19 janvier.

Pour le cours de Mauborget, s'inscrire auprès de M. Fontannaz, rue de Neuchâtel 51, Yverdon, tél. 2 50 50 et pour le cours des Paccots auprès de M. Bernard Gueissaz, av. Figuiers 27, Lausanne. Transports en voiture (prière aux conducteurs de s'annoncer aux directeurs en mentionnant le nombre de places disponibles). L'AVMG prend à sa charge les frais d'organisation et d'instruction. Ces cours sont réservés aux membres du corps enseignant vaudois.

Le chef technique : P. M. Rochat.

Section d'Echallens

RAPPEL : Mardi 7 décembre, 17 heures, à la salle de Bercher — Séance principale de gymnastique. Transports : téléphonez au (021) 81 12 66.

Non, au « sport-écoliers » !

Sous le titre : « Nos écoliers auront leurs jeux sportifs ! », nous avons pu lire, dans un mensuel tirant à plus de 400 000 exemplaires, que le Panathlon-Club de Lausanne allait promouvoir sérieusement, avec l'aide escomptée des autorités, les sports au niveau des écoliers. En effet, ce club va créer un mouvement national de sport *extra-scolaire* : le « sport-écoliers », appelé à remplacer l'hypothétique sport à l'école.

A nous, maître de gymnastique et de sport à l'école, il va sans dire que cette initiative nous paraît très sympathique quant au fond, mais, en revanche, nous ne sommes *absolument pas d'accord* avec sa réalisation pratique. En effet, pour l'heureux développement physique de tous les écoliers, pour la réussite de leurs études, il est primordial que l'éducation physique reste une discipline scolaire, se pratiquant le plus largement possible dans le cadre du programme. On nous rabâche que la matière d'enseignement s'est enflée démesurément ; à notre avis, c'est surtout le temps que l'enfant peut ou veut consacrer à l'étude qui s'est singulièrement amenuisé. Alors, de grâce ! qu'on n'enlève pas encore le peu qui reste... En écrivant ces lignes, nous espérons non pas tant freiner un mouvement que l'orienter vers une application différente, moins unilatérale, aux effets plus fructueux.

Ce qui nous déplaît davantage, c'est que l'école est à nouveau vertement et injustement critiquée dans son ensemble. Certes, elle est parfois dirigée par des magistrats d'un autre temps, d'où son inertie en certains domaines, mais elle est faite souvent par des pédagogues modernes, dynamiques, prisonniers d'un cadre qu'ils ne demanderaient pas mieux que d'élargir... De toute manière, il est temps, nous semble-t-il, qu'elle se défende, qu'elle dise ce qu'elle fait, et qu'elle reçoive de ses détracteurs, non plus des pamphlets, mais de l'appui.

En effet, on peut lire que « l'école n'a jamais voulu ou su organiser son sport sur des bases ou dans un esprit qui permettent d'en faire le tremplin d'une carrière sportive véritable, qu'autorités scolaires et pédagogues n'accordent à l'éducation sportive (à l'école : éducation physique !) qu'une attention très mitigée, quand ils ne lui tournent pas tout bonnement le dos, que pour cette discipline les conditions, les moyens, le personnel font défaut (ce qui est vrai, hélas ! non seulement pour l'éducation physique mais aussi pour l'éducation intellectuelle, tant il est juste que les jeunes ont peu d'enthousiasme pour une profession à grosse responsabilité et petit revenu !) et que, puisque l'Ecole ne peut pas remplir ce rôle, la parole et l'action passent aux mains de l'initiative privée... »

Nous savons mieux que personne qu'il y a du vrai dans ces affirmations, mais nous savons aussi que peu nombreux sont les élèves secondaires qui achèvent normalement leurs études à 16 ans. A l'école primaire, la proportion des retardés est inquiétante aussi. Or, nombre d'élèves n'échouent que parce qu'ils ne consacrent pas suffisamment de temps à l'étude. Dès lors, les inviter encore à des activités attrayantes en dehors de l'horaire scolaire ne fera qu'augmenter le déchet... Il est de toute importance que l'école, jusqu'à 16 ans, puisse maintenir un heureux équilibre entre éducation intellectuelle et éducation physique. D'autre part, à l'école, l'attrait des sports peut être un puissant moyen de faire travailler l'élève dans d'autres branches. Nous donnerons un exemple pour nous mieux faire compren-

dre : l'an passé, deux élèves furent privés d'un après-midi de hockey sur glace à la suite d'une insuffisante préparation en allemand. Ce fut la seule fois de la saison, et pour cause !

Que fait l'école aujourd'hui ? L'élève a, en général, deux heures de gymnastique et un après-midi de sport par semaine. En gymnastique, il pratique l'école du corps pour assurer un bon maintien de l'être ; il travaille l'athlétisme durant l'été, les engins durant l'hiver. En plus, il est initié à tous les grands jeux (football, basket-ball, handball, volleyball), en été à la natation (où sont nos piscines scolaires ?) et à la course d'orientation, en hiver au ski et au patinage. Chaque trimestre voit se dérouler des tournois inter-collèges de football, de handball et de basket-ball. Chaque automne, l'écolier passe un examen d'aptitudes physiques qui lui permet de s'estimer d'après les tables fédérales. Une finale, organisée avec l'appui du Département de l'instruction publique, oppose, dans des joutes sympathiques, les meilleurs athlètes du canton.

Les deux heures hebdomadaires de sport sont obligatoires et touchent tous les écoliers. Théoriquement, pour les écoles secondaires lausannoises, cela fait un total d'environ 500 écoliers, filles et garçons, qui chaque après-midi pratiquent les sports. Or, pour cette pléiade de jeunes sportifs, l'école secondaire ne dispose que d'une douzaine et demie de maîtres de sport diplômés... C'est là que l'école doit recevoir de l'aide et non plus des critiques.

Comment ? Ici aussi, nous donnerons deux exemples vécus qui nous dispenseront de longues théories. L'an passé, le Lausanne-Hockey-Club mit gratuitement tous les lundis à disposition des écoliers du collège de l'Elysée son entraîneur, M. Kluc, qui, en collaboration avec le maître de gymnastique, fit pratiquer le hockey sur glace à trois douzaines d'écoliers. *Cette année, ce même club fait don de 60 pucks et met un joueur de la première équipe à disposition des écoles tous les après-midi à la patinoire de la Pontaise.* D'autre part, lorsque le Gymnase du Belvédère et le collège de l'Elysée ont organisé l'examen des tests II et III de natation, à la piscine de Vert-Bois, un membre très compétent du Cercle des Nageurs a prêté, deux jours de suite, sa collaboration aux deux maîtres et à leurs 60 candidats. Et n'omettons pas de citer ici l'expérience du mini-basket en Espagne où, avec l'aide de la Fédération nationale et d'une industrie privée, l'école officielle fait jouer au basket-ball 100 000 écoliers dès la dixième année. Le maître de classe et maître de sport que nous sommes prétend que, dans cette collaboration Ecole-Sociétés sportives, est la seule solution satisfaisante.

Et voici le programme que nous pouvons proposer à tous ceux qui se soucient des sports scolaires et qui sont prêts à apporter leur aide :

— Laisser à l'école la responsabilité du « sport-écoliers » ;

— S'approcher des directeurs, des maîtres de sport pour rechercher la collaboration ;

— User de leur influence auprès des autorités pour que l'école reçoive les conditions, les moyens, le personnel qui lui permettent de remplir complètement sa mission ;

— Faire pression sur les dirigeants pour que se multiplient les centres de sport à disposition de l'école (terrains, piscines, patinoires, etc.) ;

— Agir pour que tous les pédagogues reçoivent une meilleure formation sportive et pour que les sports les concernent davantage ;

— Mettre à disposition de l'école les bonnes volontés qui se manifestent dans les sociétés sportives ;

— Ne plus admettre que les constructions scolaires modernes ne soient pas dotées de toutes les installations sportives indispensables, y compris de piscines comme en Suisse allemande.

En conclusion, nous pouvons affirmer que l'Ecole, dans le cadre du programme actuel, pourrait donner à l'écolier une formation sportive suffisante qui ne se ferait aucunement au détriment de la réussite intellectuelle, si on voulait bien lui apporter aide plus que critique.

Le débat est ouvert !

J. P. P.

genève

Tribune libre...

Réponse à M. J. Jaecklé

J'ai lu votre article avec quelque étonnement, je croyais cette optique enfin dépassée.

Tout d'abord, vous trouvez abusive la prise de position d'un collègue. Ne pensez-vous pas que l'instituteur naïf, sac au dos, chantant les petites fleurs, est en voie de disparition ?

La prise de position est le propre de la virilité. Si, à une certaine époque, les instituteurs allemands avaient pris position, les jeunesses hitlériennes ne seraient pas parties, avec une bonne conscience, raser Varsovie.

Vous proposez, comme but de l'éducation, de préparer nos enfants à vivre dans la société telle qu'elle est. Cela équivaut à en faire une consommation docile.

Permettez-moi de préférer le but défini par la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948 :

« L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ».

La vie telle qu'elle est ! Vous pensez donc, comme Candide, que tout est au mieux dans le meilleur des mondes possible. Pourtant, comment accepter sans sourciller la dictature de la publicité qui déshabille la femme pour nous vendre un pur jus de fruit synthétique. Comment accepter un certain militarisme sans issue. Comment accepter une baisse du niveau culturel général, la commercialisation des loisirs, la pollution de l'air et de l'eau, une architecture concentrationnaire ?

Vous oubliez un détail : l'homme.

Nous n'avons pas à prêter la main au conditionnement de l'enfant par l'économie seule, mais au contraire, à le protéger et à l'épanouir.

Vous avez dû apprendre qu'à l'âge primaire, les enfants sont encore riches de toutes leurs possibilités. Le poète n'a-t-il pas dit : « Les enfants ont tout, moins ce qu'on leur enlève ». Il est des graines qu'il est indispensable de semer à l'école primaire.

Vous n'êtes pas le seul, ni le premier, que cette culture élémentaire inquiète.

Si la géographie n'enseigne pas que des milliards d'hommes ont faim, qu'il y a des déserts à irriguer, et que notre planète pourrait devenir un jardin, alors, à quoi sert-elle ? Si l'histoire n'apprend pas le mépris de la guerre et qu'il y a d'autres héros que ceux des batailles, à quoi sert-elle ? Si les sciences n'apprennent

Mémento

4 décembre 1965, 14 heures 30, Hôtel de l'Ours, Lausanne : assemblée générale des maîtres des classes supérieures.

4 et 5 décembre 1965, Bretaye : cours de ski AVMG.

7 décembre 1965, 17 heures, Bercher : séance principale gymn.

8 décembre 1965, collège de l'Elysée : séance de bricolage, Association maîtresses ménagères.

9 décembre 1965, collège La Madeleine, cl. Ribolzi : Correspondance scolaire.

pas à se poser des questions, à se méfier des apparences, à vérifier avant de s'engager, à quoi servent-elles ?

Si l'autorité magistrale remplace le self-government par l'obéissance passive, comment les enfants apprendront-ils à résister au totalitarisme qui vous effraie ?

Si les textes libres ne cultivent pas la sincérité et n'améliorent pas les échanges, à quoi servent-ils ? « Il n'y a pas de nature humaine, les hommes dépendent de l'époque », dit Sartre.

On savait déjà à la Renaissance que la dignité de l'homme consiste à prendre son destin en main.

Je vous remercie de m'avoir permis de rappeler que la démocratie, c'est aussi la défense des méthodes actives à l'école primaire, comme Robert Dottrens l'a démontré dans son livre « Education et Démocratie ».

Et tout en gardant les pieds sur terre, donnons à nos enfants ce supplément d'âme dont l'époque a tant besoin.

J. P. Guignet.

Actualités

Après l'élection du Conseil d'Etat. — La moitié du corps électoral du canton a manifesté son opinion. Ce sont certainement les citoyens de gauche qui donnent l'exemple du sens politique le plus efficace, puisqu'ils ont réussi à faire éclater la coalition « centre-droite », tout en éliminant les extrémistes. Quant à nous, instituteurs, nous ne pouvons que féliciter le chef de notre DIP, M. André Chavanne, qui a obtenu les voix de plus de la moitié des votants (53 % — en 1961, moins de 50 %). C'est dire sa popularité et son ascendant, quoi qu'en écrive le président du parti libéral. Rappelons que M. Chavanne a fait démarrer le CO et que c'est sous sa première législature que nous avons obtenu la plus forte revalorisation matérielle, de mémoire d'instituteur.

CIA. — Le 13 octobre eut lieu l'assemblée générale des délégués. Un vif débat s'engagea sur l'intention du comité d'augmenter les loyers dans les immeubles de notre caisse de retraite, alors qu'une hausse dans notre canton n'a pas encore été acceptée par le Conseil d'Etat. Les délégués réussirent à renvoyer cette balle au comité pour une étude plus approfondie. Ce dernier fut aussi interpellé sur le silence de la commission d'experts, qui avait promis son rapport pour le printemps 1965, concernant la structure future des trois caisses de retraite publiques cantonales.

Une réadaptation est envisagée en intégrant l'allocation de vie chère au salaire de base (180) dès le 1er janvier 1966 à l'indice 210, mais cela nous coûtera cher

malgré le surplus de 1,6 million laissé par l'adaptation en cours.

L'indice suisse des prix à la consommation s'établissait à 217,7 points à la fin du mois d'octobre dernier, accusant une augmentation de 4% sur la période correspondante de 1964. De sorte que l'allocation de vie chère sera portée de 16 à 20% dès le 1er janvier 1966. Une indemnité de compensation de 2,87% sur le traitement total touché en 1965 sera en outre versée, fin janvier, à chaque fonctionnaire. Ne croyez pas que ce soit un cadeau qu'on nous fait, car nos salaires ne font que suivre la spirale des prix.

Commission de l'enseignement des mathématiques. — Créée le 22 novembre, elle groupe des représentants des degrés primaires, moyens et secondaires, sous la présidence de M. Laurent Pauli, récemment appelé à la codirection de l'Institut des sciences de l'éducation, en remplacement du professeur Samuel Roller, notre ancien collègue. Si ce dernier est bien connu à Genève, M. Pauli l'est moins. Professeur de mathématiques au

Gymnase de Neuchâtel, dont il est devenu le directeur en 1946, il a introduit, dans l'enseignement primaire neuchâtelois, une méthode et un matériel conformes aux découvertes de Piaget.

Haro sur le baudet ! En l'occurrence, il s'agit de l'école primaire, qu'on charge de tâches extra-scolaires de plus en plus nombreuses. Ainsi l'« **action pommes** » dont la première campagne est en cours et qu'on a imposée au corps enseignant sans même l'avoir consulté au préalable. Demandez aux collègues principaux dans le coup ce qu'ils en pensent et vous saurez qu'il y a loin de la caisse aux lèvres ! Ce ne sont ni les pastilles de fluor ni les pommes qui améliorent l'effet nocif de toutes les « bonbonnailles » que les enfants se procurent dans le commerce après les heures de classe ! Et l'on veut nous faire croire que le « **Concours du plus beau sourire** » enfantin sera efficace dans la lutte contre la carie dentaire, n'en déplaise à l'Association suisse d'odonto-stomatologie ! Plût au ciel que toutes ces initiatives ne deviennent pas pommes de discorde.

E. F.

neuchâtel

Deux départs à Peseux

Le 18 novembre, la Commission scolaire, l'inspecteur des écoles, une délégation du Conseil communal et les membres du corps enseignant étaient réunis pour prendre congé de deux institutrices :

Mlle Madeleine Jeanneret qui a quitté sa classe à fin octobre après 44 ans d'enseignement. Brevetée en 1921 à La Chaux-de-Fonds, notre collègue a connu cette période instable de pléthore d'enseignants pendant laquelle les pédagogues devaient attendre de nombreuses années une nomination aléatoire et restaient ensuite à la merci d'un déplacement imposé. Elle enseigne aux Planchettes, au Valanvron, au collège de La Bonne-Fontaine puis à La Chaux-de-Fonds jusqu'en 1938, année où un appel de la Commission scolaire de Peseux la décida à quitter sa ville natale. Pendant toute sa carrière, Mlle Jeanneret fit bénéficier les enfants du degré inférieur de ses grandes qualités pédagogiques, de son bon cœur et de sa vaste culture.

Mlle May Guye qui quittera ses élèves le 30 novembre pour se marier. Après des études pédagogiques à Fleurier, elle obtint les brevets de maîtresse ménagère et de maîtresse de travaux à l'aiguille qui lui permirent d'enseigner ces disciplines à Couvet, à Buttes, aux Verrières et à la Côte-aux-Fées. Un séjour de quatre ans au Brésil laissa à Mlle Guye de nombreux souvenirs et une connaissance de l'Amérique du Sud dont elle ne manqua pas de faire profiter ses élèves. Nommée à Peseux en 1955, elle enseigna dans le degré moyen. Les enfants qui passèrent dans sa classe pendant ces 10 ans lui sont reconnaissants d'avoir été une institutrice consciencieuse et exigeante qui ne tolérait pas l'à peu près.

Dès leur nomination, ces deux collègues ont fait partie de la SPN, puis de la VPOD. Nous joignons aux compliments et aux remerciements officiels nos vœux sincères pour leur avenir.

G. M.

jura bernois

Les boulangers jurassiens à l'école

L'Association jurassienne des boulangers-pâtisseries a ouvert, au lendemain de la Saint-Martin, un cycle de causeries-démonstrations à l'École professionnelle de Delémont, destinées aux grands élèves des classes primaires terminales. Six classes ont participé à cette première séance qui se redonnera dans les prochaines semaines, celles de Renan, Sonvilier, les Reussilles, Saulcy, Lajoux et Les Genevez. Amenés gracieusement sur place en cars, maîtres et élèves ont suivi un cours pratique et théorique donné par MM. Lauber, maître des apprentis boulangers de Delémont, Rodolphe Simon, maître boulanger à Lajoux, et Leuenberger, de Courtelary. Ils ont fait connaissance avec les machines modernes du laboratoire de l'École professionnelle, assisté à la projection de clichés et d'un film, et suivi la confection de petits pains et de pâtisseries. Ils ont également mis la main à la pâte en confectionnant une tresse qu'ils purent apporter à la maison.

L'Association des boulangers-pâtisseries est à féliciter pour son heureuse initiative qui a quelque peu permis aux jeunes gens de se familiariser avec une profession vieille comme le monde mais peu connue pourtant du public. Souhaitons simplement que de telles démonstrations remplissent leur but : celui d'assurer à cette corporation artisanale la main-d'œuvre qui lui fait beaucoup défaut actuellement.

Au comité de la SPJ

Le Comité de la Société pédagogique jurassienne s'est réuni à Moutier sous la présidence de M. Marcel Farron, de Tavannes. Il s'est occupé du problème toujours très actuel de la revalorisation de la profession d'enseignant dont la baisse de prestige est due à divers facteurs économiques, sociaux et pédagogiques. Une circulaire a été rédigée et approuvée, qui sera envoyée dans toutes les écoles secondaires du Jura.

Avec les enseignants des classes auxiliaires

La Section jurassienne des maîtres et maîtresses de classes auxiliaires a tenu une journée de travail le 23 novembre à Reconvilier. Les enseignants ont tout d'abord suivi une leçon donnée dans la classe de M. Jean Zbinden sur l'emploi des nombres en couleurs dans un groupe non homogène ; cette partie pratique a été suivie d'une large discussion au cours de laquelle il a été fait part d'expériences personnelles.

L'après-midi a eu lieu un débat sur la question du dépistage des enfants retardés, sur l'examen psychologique et les mesures à envisager. M. André Imhoff, maître au Foyer d'éducation jurassien, a encore fait un exposé sur l'enseignement programmé.

Décès de M. Jean-Pierre Musy

L'annonce du décès subit de M. Jean-Pierre Musy, directeur de l'Ecole secondaire de Chenevez, survenu inopinément à la suite d'une affection cardiaque, à l'âge de 34 ans seulement, a été une surprise et douloureuse nouvelle pour tous ceux qui avaient eu la chance de le connaître et de l'apprécier. Originaire de Saint-Aubin, dans le canton de Neuchâtel, le défunt avait fréquenté l'Ecole normale de Porrentruy où il avait obtenu son diplôme d'instituteur en 1952. Il occupa son premier poste à Malleray, avant de poursuivre ses études aux Universités de Berne et de Neuchâtel en vue de l'obtention du diplôme secondaire. Il enseigna alors à Tramelan, puis à Chenevez. En 1959, il devint directeur de l'établissement secondaire de ce village.

Jean-Pierre Musy était un excellent pédagogue, pour qui l'enseignement était une véritable vocation. Il était aimé et apprécié de chacun, des autorités scolaires et communales comme de ses élèves surtout, qu'il suivait de près. En dehors de l'école, il savait se dévouer pour le bien de la communauté ; il œuvra notamment dans diverses sociétés, y acceptant des charges et responsabilités, agissant toujours avec beaucoup d'amabilité et de pondération.

De nombreux collègues participèrent à ses obsèques qui se déroulèrent au cimetière de Porrentruy. M. Martin Oeuvery, président de la Commission de l'Ecole secondaire, prononça l'oraison funèbre, retraçant la trop courte carrière du défunt, mais féconde pourtant, exprimant les regrets immenses de toute une communauté villageoise qui avait appris à l'aimer et à le considérer.

Que Mme Musy et ses deux toutes petites filles daignent croire à notre profonde tristesse et à notre vive sympathie.

A. F.

Nouveau directeur de l'Ecole normale ménagère

Le Conseil exécutif a ratifié la nomination de M. Edouard Châtelain comme nouveau directeur de l'Ecole normale ménagère ainsi que celle de Mme Nelly Châtelain, son épouse, détentrice d'un brevet d'institutrice, comme directrice.

M. Châtelain, originaire de Tramelan, était depuis de nombreuses années professeur de branches scientifiques à l'Ecole secondaire des jeunes filles de Porrentruy. Maître apprécié et compétent, il était indiqué pour occuper le poste qui vient de lui être confié.

Nous le félicitons, ainsi que son épouse, et leur souhaitons plein succès dans leur nouvelle tâche.

Synode de la section de Courtelary de la SIB

C'est dans la nouvelle école de la Printanière que s'est tenu jeudi dernier l'assemblée synodale du district de Courtelary, présidée par M. Roland Stähli, instituteur à Tramelan.

On comptait la présence de 113 membres ainsi que celles de M. Berberat, inspecteur, de M. le pasteur Guye, de M. le curé Fleury, de M. Roland Choffat, président de la Commission d'école secondaire, de M. Jeanneret, maire, de M. Paratte, conseiller municipal et de quelques membres retraités.

Une association des enseignants retraités est en voie de création et le responsable de district a été désigné en la personne de M. Alcide Kneuss ; 25 membres vétérans ont déjà demandé leur admission.

Pour les mutations, il a été enregistré 17 nouvelles admissions et 5 démissions. Une commission a été nommée : elle s'occupera des questions relatives aux traitements. Il a été étudié le problème de l'introduction éventuelle du début de l'année scolaire en automne, mais aucune décision n'a été prise à ce sujet. Il avait été question de supprimer le bulletin de notes de Noël, mais on a finalement décidé de maintenir les trois bulletins annuels. M. l'inspecteur a informé les membres qu'un nouveau plan d'études était à élaborer à la suite de l'introduction de branches supplémentaires dans l'enseignement primaire. Une commission jurassienne formée de 5 membres est déjà au travail. L'assemblée s'est ensuite recueillie pour honorer la mémoire du collègue Jean-Pierre Musy, subitement décédé. M. Musy avait enseigné à Tramelan et avait fait partie du comité de section. Enfin, après les délibérations, M. Jacques Chapuis a donné un récital de piano qui a été fort apprécié par tout son auditoire. Après une rapide visite du bâtiment scolaire, les participants se sont rendus au banquet, excellemment servi, qui avait lieu au Café du Jura. Au cours du dîner, on entendit encore des allocutions de MM. Jeanneret, Guye, Fleury et Choffat.

divers

Plaisir de lire

La grande vente d'automne des publications de **Plaisir de lire** et du **Verdonnet** a commencé ; si vous ne l'avez jamais organisée, tentez cette année un essai. Vous contribuerez ainsi à répandre d'excellents ouvrages, et la remise de 33 1/3 % enrichira votre caisse de classe de quelques centaines de francs si vos élèves se montrent actifs et zélés.

Pour les cadeaux de fin d'année, nous vous proposons :

Les chefs-d'œuvre de la peinture à Florence (relié, avec reproduction en couleurs), à 6 fr.

Beaux dimanches, du Dr Bourget, broché, à 3 fr. 90 (plusieurs centaines d'exemplaires vendus au Comptoir suisse cette année).

Derborence, de C. F. Ramuz, à 4 fr. 20.

Le Grand Meulnes, d'Alain Fournier, à 3 fr. 90.

Le livre de Blaise, de Ph. Monnier, à 3 fr. 90.

Cendriline, de M. L. Reymond, à 3 fr. 90

et toutes les publications pour l'enfance de l'**édition du Verdonnet**.

Demandez la liste à « Plaisir de lire », Clochetons 19, Lausanne, ou consultez-la à la page 36 de l'Annuaire de l'Instruction publique du canton de Vaud.

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

● Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées

● Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-
vous.

HOTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m. LES PACCOTS-Châtel-St-Denis



Grande salle,
accueil
chaleureux
et prix
spéciaux
pour écoles
et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 56 70 93

Papeterie St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE

Satisfait au mieux :
Instituteurs — Etudiants — Ecoliers

Maillard Coiffure

(Intérieur de la Gare de Cornavin)
GENÈVE

HAUTE COIFFURE FRANÇAISE
et Coiffure Création Paris
DAMES - MESSIEURS

Soins biosthétiques
Ouvert sans interruption
Tél. 31 75 20



A NEUCHÂTEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir



Abereg-Steiner & Cie S.A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection
de vos

CLICHÉS

Duplicata - Galvanos - Stéréos - Photolithos

La Fondation officielle de la Jeunesse cherche pour
son home des Petits-Délices une

éducatrice pour fillettes de 6 à 15 ans

Offres manuscrites sont à adresser au secrétariat de
la Fondation officielle de la Jeunesse, 34, boulevard
Saint-Georges, Genève.

salon de l'auto

10-20 mars 1966

genève

En souscription Fr. 14.50

jusqu'au 4 décembre 1965 (dès parution Fr. 18.50)

**GONZAGUE DE REYNOLD
RACONTE
LA SUISSE ET SON HISTOIRE**



... redécouvrez-la avec lui

Un beau volume 27 × 24,5 cm. relié pleine toile, avec de nombreux dessins de G. Ducommun. Bénéficiez du prix de Fr. 14.50 en souscrivant jusqu'au 25 novembre 1965 au moyen du bulletin ci-dessous (à remettre à la Librairie Payot, 1 rue de Bourg, Lausanne ou à votre libraire habituel).

Je souscris exemplaire(s) de « Gonzague de Reynold raconte la Suisse et son histoire » au prix de souscription de Fr. 14.50 l'ex. Règlement à votre c.c.p. * ; par remboursement *.

Nom, prénom :

Rue, N° :

Localité :

Signature :

* Biffer la mention inutile.

Editions Payot — Lausanne

Librairie **PRIOR** Cité 9 - Tél. 25 63 70
GENÈVE



achète
vend
échange

tous les livres neufs et d'occasion et tous les livres
d'école

Konstruvit

ne sèche pas dans son tube



Nouveau



Tube muni de la
fermeture spéciale
tenant lieu à la fois de
spatule et de dispositif
pour suspendre

**la colle
pour chacun**

Tubes à frs 1.25 et 2.25, en vente partout

A telle enseigne...
Dire «ma banque» comme on parlerait d'une col-
laboratrice indispensable. La banque est entrée au-
jourd'hui dans le vocabulaire quotidien de chacun.



BANQUE

CANTONALE

VAUDOISE



La conquête de l'Espace

NOUVEAU

Vers la fin du siècle dernier, l'homme réussit à s'affranchir de la pesanteur : les ballons, les avions et récemment les fusées mirent à sa portée le rêve des astronomes d'autrefois : observer de près les phénomènes dont l'univers est le théâtre.

De Copernic, fondateur de l'astronomie moderne, au proche voyage à la lune, c'est toute l'histoire de l'exploration cosmique, le prélude d'un nouvel âge : celui de la « conquête de l'espace ».

Présenté sous une reliure de luxe avec titre or, ce nouvel ouvrage de la collection Avanti comporte un texte passionnant à lire et très documenté. Il est illustré de 60 photos couleurs et de 80 dessins.

Produits de qualité + points Avanti

Ouvrages disponibles

Chaque ouvrage : Fr. 6.-. **1** La Suisse vue d'avion. **2** Contes I. **3** Les grands explorateurs. **4** Nos fleurs. **5** Nos champignons. **6** Les grands peintres. **7** La Suisse en fleurs. **8** Contes II. **9** La Suisse en images. **10** Fleurs de nos jardins. **11** Parures et bijoux dans le Monde. **12** Châteaux suisses (bientôt épuisé).

13 Fraternelle Amazonie. **14** L'Afghanistan inconnu. **15** Foyers fleuris. **16** Le Monde animal en Suisse. **17** La conquête de l'Espace.

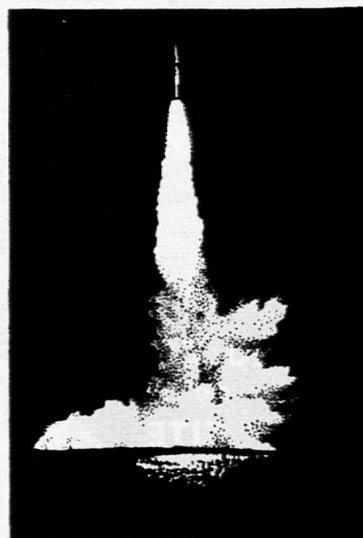
Les planches en couleurs sont remises gratuitement en échange de 400 points AVANTI ou points Schnyder, Adula et Juwo (300 pour Contes I et II), par AVANTI-CLUB, 2003 Neuchâtel.

L'Amérique à égaler les Russes dans l'espace. Des stations spatiales automatiques, capsules de lancement à tout moment des projectiles chargés d'explosifs nucléaires, assureraient incontestablement l'hégémonie sur la Terre à l'Etat qui les posséderait. Ce sont des nécessités militaires qui ont lancé la technique américaine dans la compétition spatiale, avec l'intention bien arrêtée de faire au moins jeu égal, et cela à n'importe quel prix.

Cependant, comme il est arrivé souvent dans l'histoire de la technique, une fois l'égalité acquise dans le domaine militaire, de tout autres questions passeront à l'avant-plan. Comment mettre à profit, à des fins économiques, ce qui avait été acquis au prix d'énormes sacrifices matériels ? Quel avantage l'humanité entière pourrait-elle trouver dans ces réalisations des lors qu'elles sont devenues, du fait même que plusieurs camps en disposent, pratiquement inutiles sur le plan militaire ?

Les découvertes réalisées grâce aux essais de matériaux et de techniques nouvelles effectués en vue de construire des fusées de la portée requise semblent d'ores et déjà d'une importance incalculable pour la science. Quoi qu'il en soit, du point de vue économique, c'est l'information qui fut la première à bénéficier de la technique des satellites. Les possibilités économiques qui en résultent sont frappantes. L'Europe, stimulée par les succès des Américains et des Soviétiques, commence elle aussi à envisager sérieusement la construction d'une fusée commune, ce qui permettrait à l'Allemagne de faire sa rentrée sur une scène internationale à remporter des succès réels. Les Européens ne peuvent que profiter de ces possibilités qu'une telle entreprise nucléaire, dans le domaine de la

Dans les domaines de l'électronique, des sciences européennes pourront ainsi faire un but n'est pas encore atteint, mais



Lancée d'un sous-marin en plongée, la fusée Polaris jaillit majestueusement de l'océan.

51

Gratuitement

Toute commande passée à l'aide du coupon ci-contre bénéficie de **40 points gratuits par ouvrage**. A découper, coller sur carte postale et envoyer à AVANTI-CLUB, Service ED 1j, 2003 Neuchâtel.

coupon

Je commande le(s) livre(s) AVANTI N° _____ et verse le montant de Fr. _____ au compte de chèques postaux 20-4069, AVANTI-CLUB Neuchâtel, en rappelant au dos du bulletin de versement le(s) titre(s) désiré(s). Je vous prie de me faire bénéficier de **40 points gratuits par volume commandé**.

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____



ED 11

partie pédagogique

Structure de l'enseignement aux Etats-Unis

Une première remarque s'impose : L'instruction publique dépend de chacun des Etats qui forment l'Etat fédératif des USA, comme c'est le cas en Suisse. Cela implique qu'il peut y avoir des structures différentes d'un Etat à l'autre, mais il faut ajouter que ces différences sont moins considérables que celles que nous connaissons entre nos cantons. Il est donc plus facile de parler de l'école américaine que de l'école suisse.

Il existe cependant pratiquement 51 systèmes scolaires qui peuvent comporter des différences, soit dans l'organisation des écoles elles-mêmes, soit en ce qui concerne les autorités scolaires.

D'une manière générale l'enseignement obligatoire commence à six ans à l'école primaire (Elementary School). Les élèves peuvent avoir fréquenté précédemment, de trois à cinq ans, des crèches (Nursery Schools) et des écoles enfantines (Kindergarten). Dans la plupart des Etats, l'école primaire dure six ans et conduit à l'école secondaire ou « High School », qui compte elle aussi six degrés. En général on distingue les écoles qui comptent les trois degrés inférieurs « Junior High School » de celles qui comprennent les trois degrés supérieurs « Senior High School ». Mais il existe aussi des « High Schools » où les six degrés sont groupés, de même que, dans certains Etats, subsiste un système, qui tend cependant à disparaître, avec les douze degrés de scolarité divisés en une Elementary School de huit ans et une High School de quatre ans.

A la fin de ces douze degrés de scolarité, à quelques exceptions près sur lesquelles nous ne pouvons pas nous arrêter, les élèves reçoivent en général le diplôme d'enseignement secondaire (High School Diploma ou High School Graduation). Mais il faut remarquer tout de suite que ce diplôme peut avoir une valeur très différente selon les cours suivis par l'élève, selon les résultats obtenus, selon la réputation de l'école et les recommandations complémentaires qui seront données par la direction.

L'obligation scolaire s'étend pour la majorité des jeunes Américains jusqu'à dix-huit ans, soit en principe jusqu'à la fin de l'école secondaire (High School). Cependant dans quelques Etats peu industrialisés cette obligation s'arrête à seize ans. Dans certains Etats on a institué un système de semi-libération pour des élèves qui manifestement ne pouvaient plus tirer grand profit de l'école en leur trouvant un emploi à mi-temps pour la fin de leur scolarité obligatoire.

L'école primaire (Elementary School), comme dans tous les pays, a pour but l'acquisition des connaissances élémentaires de base. Les sujets sont la lecture, l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, l'histoire et la géographie. Il faut y ajouter les arts (musique, dessin, modelage, etc.) et sous le nom de « Science and health » des leçons de choses destinées à éveiller le sens de l'observation et faire acquérir à l'élève le souci de l'hygiène.

Nous avons remarqué avec le plus vif intérêt que, dans certaines écoles primaires, on avait introduit depuis quelques années un enseignement élémentaire

de langues étrangères donné par des maîtres spécialistes qui passent de classe en classe. Il s'agit d'un enseignement oral, très remarquable là où nous l'avons entendu, visant, dès le troisième ou le quatrième degré scolaire, à faire parler les élèves sur des sujets simples de la vie courante. On éveille ainsi l'intérêt des élèves pour une langue étrangère avec l'espoir qu'ils seront amenés, au degré secondaire, à poursuivre cette étude en choisissant une langue étrangère dans les disciplines de leur programme.

Si l'école primaire dispense certaines connaissances de base, elle s'efforce, à propos des différentes matières citées, d'apprendre à l'élève à apprendre, tout en lui permettant de progresser selon le rythme qui convient à ses aptitudes. Mais ce que l'élève apprend très particulièrement dès l'école primaire, c'est la vie communautaire qui sera un élément important dans la formation de sa personnalité et de son caractère.

L'école secondaire (High School) fait suite au sixième degré de l'école primaire.

Une « High School » en principe est une école commune (comprehensive school) qui reçoit démocratiquement tous les élèves de douze ans et plus dans un certain périmètre local. Mais à tous ces élèves on n'impose pas un programme commun par classe ou par section comme c'est le cas dans nos écoles européennes continentales. Et c'est là une des différences fondamentales entre nos écoles secondaires et celles des Etats-Unis.

En effet, on ignore complètement aux USA notre notion de classe avec son programme obligatoire pour chaque degré, de même que la division en sections diverses : classique, moderne, scientifique, commerciale, pratique, etc. A chaque degré scolaire, l'élève se trouve devant un éventail de disciplines parmi lesquelles il en choisit cinq ou six. Dans la règle, il aura pour chacune de ces disciplines une leçon par jour, soit cinq leçons par semaine, le samedi étant jour de congé.

Certaines disciplines sont cependant obligatoires pendant une ou plusieurs années pour celui qui veut obtenir le « High School Diploma » à la fin de la dernière année, puisque, selon le système des crédits obtenus par la fréquentation de certains cours, des règles exigent par exemple quatre points, c'est-à-dire quatre ans d'anglais. Mais ces crédits peuvent s'obtenir au cours des six années de High School, certains déjà dans les degrés inférieurs.

La liste des disciplines que les élèves peuvent choisir montre clairement à quel point ces écoles sont différentes de nos écoles de culture générale ou de formation professionnelle et préprofessionnelle séparées les unes des autres ou, si diverses sections sont groupées dans une même école, comprenant chacune son programme spécifique.

Cette liste comprend entre autres, pour les disciplines dites académiques, l'anglais, les langues étrangères (latin, français, allemand, espagnol, parfois le russe), les « Social Studies » (qui groupent l'histoire nationale et générale, l'instruction civique, la géographie, l'économie politique), les sciences (biologie, phy-

sique, chimie), les mathématiques. A celles-ci s'ajoutent des disciplines pratiques ; pour les jeunes filles : économie domestique, cuisine, couture, etc. ; pour les garçons : travaux manuels de cartonnage, menuiserie, travaux sur métaux, mécanique, électricité (électronique), carrosserie et les branches commerciales : sténographie, dactylographie, comptabilité, machines comptables, machines électroniques, etc.

En outre, un grand nombre de disciplines artistiques : dessin, dessin technique, modelage, art choral, orchestre de musique classique et de musique de jazz, danse, font aussi partie des disciplines que l'on peut choisir et inclure dans son programme.

Il faut souligner la place de l'éducation physique qui est obligatoire à raison d'une période par jour dans un grand nombre d'Etats et qui comprend l'enseignement des règles de la circulation et la conduite d'automobiles.

On imagine facilement d'après cette liste, qui n'est pas exhaustive, le nombre de salles spéciales, de laboratoires et d'ateliers nécessaires, ainsi que de salles de gymnastique, de rythmique, de terrains de jeux avec toutes leurs installations annexes, piscines, locaux de douches, vestiaires, etc. Et, bien sûr, chaque école possède des salles de réunion et une grande aula aménagée pour le théâtre de telle manière que plusieurs de nos théâtres pourraient les envier.

La journée scolaire est organisée de la façon suivante. Elle débute en général vers 8 h. 30. Dans certaines écoles les élèves se rendent dans une classe qui est considérée comme leur classe « home room » où un professeur dont ils dépendent administrativement contrôle les présences et transmet les communications officielles au cours des quinze ou vingt minutes, hors du cadre des leçons, dont il dispose à cet effet. Dans d'autres écoles, ces communications sont faites à la première ou à la deuxième leçon de la matinée.

D'une manière très générale la matinée commence chaque jour à la sonnerie de la cloche ou des trompettes par le serment d'allégeance prononcé à haute voix par tous, debout devant le drapeau national qui se trouve dans chaque salle. Ce serment est prononcé aussi par le personnel administratif de l'école qui s'arrête où il se trouve, de même que les élèves qui arrivent en retard.

Puis les périodes de leçons de cinquante minutes environ se succèdent jusqu'à 15 heures ou 15 h. 30, au nombre de 7 ou 8, dont la durée varie de quelques minutes selon les écoles ou les Etats et les villes. Au milieu de la journée une des périodes est consacrée au repas de midi que tous les élèves doivent prendre à la cafeteria de l'école. Sur l'ensemble de ces périodes, il y en a en général une qui est disponible pour une étude en salle ou pour une activité facultative (comité, groupe choral autre que la leçon, entretien avec le conseiller).

Dans la règle l'horaire des professeurs et des élèves est le même chaque jour. Mais les élèves qui ont été ensemble à la première période (anglais, éducation physique, mathématiques, par exemple) ne se retrouvent peut-être pas ensemble aux périodes suivantes puisque leur programme personnel peut comporter des cours très différents. Ce qu'ils ont de commun c'est leur appartenance à un degré qui est désigné par un nom (par exemple dans une Senior High School, « Sophomore », « Junior », « Senior ») et marqué parfois par un insigne ou une coiffure spéciale.

On se rend facilement compte que cette multiplicité d'enseignements si divers engage à la création de très

grandes écoles dans les villes où c'est possible. Ces grandes écoles présentent aussi l'avantage de pouvoir différencier, selon le niveau des élèves, certains cours, surtout ceux qui sont presque obligatoires. Ainsi nous avons eu l'occasion d'entendre dans une même école des leçons d'anglais du douzième degré (le dernier) d'un niveau très différent, selon que les élèves étaient de futurs travailleurs manuels ou de futurs étudiants de « College » et d'université.

C'est surtout à partir du neuvième degré que le choix des disciplines devient très important. Des choix qui auront été faits alors dépendent les possibilités futures et ces choix doivent se faire en fonction des carrières que les élèves souhaitent entreprendre. Le rôle des conseillers (guidance) dont il est question ailleurs est donc déterminant.

Soulignons le fait que les cours techniques ou commerciaux des High Schools n'ont pas le caractère d'un enseignement professionnel, mais seulement préprofessionnel. On n'y obtient pas, comme dans certaines de nos écoles professionnelles, un certificat ou un diplôme de capacité. Pourtant certains jeunes gens et jeunes filles qui sortent d'une « High School » avec le diplôme final entrent immédiatement dans la vie pratique. Mais l'accès aux métiers n'est pas organisé de manière aussi structurée qu'en Suisse. L'apprentissage n'y occupe pas la place importante que nous lui connaissons avec nos lois fédérales et cantonales sur la formation professionnelle.

D'autres parmi les diplômés des High Schools avec une orientation pratique entrent dans des écoles professionnelles supérieures qui sont de plusieurs types. Certaines sont rattachées aux « Colleges » ou s'appellent « Instituts techniques » ou « Collèges des sciences appliquées ». La formation qu'ils reçoivent dans ces écoles supérieures leur donne ensuite la possibilité d'occuper des postes importants dans les entreprises.

J'ai pu personnellement vivre une journée scolaire à Millikan Senior High School, une très grande école de Long Beach (Californie) qui reçoit 3600 élèves. De telles écoles ont la possibilité de tirer le meilleur parti du système « comprehensive schools » et des programmes à option. En effet, pour un grand nombre de disciplines, surtout pour les disciplines académiques, l'effectif des élèves d'un même degré est tel que les cours peuvent être efficacement différenciés selon les aptitudes et les besoins des élèves. J'ai assisté là à des leçons de « Social Studies », données sous forme de séminaire ou de forum, qui avaient certainement un niveau préacadémique. Ce fut une fois de plus l'occasion de constater que l'élève américain sait se présenter, s'exprime en général sans la gêne que nous connaissons chez nos élèves et aussi que les maîtres, par toute leur attitude, favorisent cette participation active à la leçon.

Mais il n'y a pas que ces grandes écoles. Beaucoup de High Schools ont des effectifs beaucoup moins nombreux, donc moins de possibilités de différenciation et doivent même renoncer à certaines disciplines. Alors ce ne sont plus les avantages de la « comprehensive school » qui apparaissent, mais les inconvénients, c'est-à-dire l'abaissement inévitable du niveau des études.

Cependant si nous nous arrêtons là, notre enquête sur les écoles correspondant à nos gymnases suisses ne serait pas complète. On peut en effet constater que l'aboutissement des High Schools, avec ses différents niveaux et ses différentes orientations selon les disciplines choisies, n'est pas comparable à la maturité suisse, même si on pense aussi aux maturités com-

merciales ou modernes. Si l'on veut faire une comparaison, on pourrait tout au plus dire que le « High School Diploma » pourrait correspondre, à certains égards, à tel « certificat d'études secondaires » donnant accès à un gymnase de deux ans au moins. Et cette comparaison est loin d'être entièrement valable, nous le savons.

Nous voulons simplement souligner par là le fait que la coupure entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur ne se place pas au même point aux Etats-Unis que chez nous. Là-bas ce qui pourrait correspondre aux années terminales de nos gymnases est déjà rattaché à l'enseignement supérieur sous le nom de « College » ou « Junior College ».

Il faut donc que nous essayions de présenter brièvement les études supérieures.

Nous avons déjà signalé que le diplôme obtenu à la fin du douzième degré dans un High School ne suffisait pas, à lui seul, à faire obtenir à son détenteur son admission dans cet enseignement supérieur et de quels compléments il devait s'accompagner (College Entrance Examination ou tests, recommandations de l'école, etc.).

Comment s'organisent alors les études à ce degré supérieur ? Les deux premières années sont ce qu'on appelle les années de « Junior College », qu'il s'agisse d'un « College » rattaché à une université ou non. Et c'est là que commence ce que nous serions tentés d'appeler les études sérieuses, parce que les exigences y sont grandes et le contrôle du travail sévère et parce que c'est là que s'opère la sélection. Le programme des études, dans le détail desquelles nous ne pouvons pas entrer, comporte des compléments de culture générale et des cours préparatoires ou propédeutiques aux véritables études universitaires qui suivront. Ces différents cours comportent des épreuves régulières qui sont souvent éliminatoires en cas d'échec. On retrouve, lors de ces épreuves et examens, le système des « crédits » et il faut obtenir au moins le minimum requis pour pouvoir poursuivre ses études ultérieurement.

Nous avons pu constater que, pendant ces deux premières années, les étudiants sont astreints à un travail intense, s'ils veulent réussir leurs études. Car c'est à ce niveau que se fait la véritable sélection parmi les deux tiers des gradués des High Schools qui sont entrés dans un « College ». Le pourcentage d'élimination varie selon la qualité des « Colleges » ou des universités, mais il est en général très fort.

Les étudiants qui ont doublé ce cap difficile peuvent alors entreprendre de véritables études universitaires qui, en deux ans, leur permettent d'obtenir le grade de bachelier. Ces étudiants sont ceux qu'on appelle « undergraduate » et le « College » s'appelle « undergraduate school ».

Après l'obtention du baccalauréat en arts (B. A., lettres, droit, etc.) ou en sciences (B. S.), une année supplémentaire d'études permet en général d'obtenir le titre de « Master ».

Pour ceux qui poursuivent encore leurs études on a alors les années de « Postgraduate study » à la fin desquelles on obtient en général le doctorat (Ph. D.) ou un titre équivalent s'il s'agit d'études professionnelles supérieures (Advanced Professional Degree). Ces études pour « postgraduate » durent en général deux ou trois ans après l'obtention du « Master degree ».

Ajoutons encore que les futurs enseignants sont formés, en général après l'obtention du « Bachelor degree » en arts ou en sciences, dans une faculté spéciale, « School of Education », où ils reçoivent leur formation psychologique, pédagogique et méthodologique.

Il y a aussi, au niveau des études supérieures, toute une gamme d'écoles professionnelles supérieures, qui portent aussi le nom de « College » (Community College, College for applied sciences, etc.) et qui préparent à des postes de cadres dans les professions. Dans une « High School », visitant l'atelier de mécanique et de carrosserie, je demandais au directeur quelle formation avaient reçue les maîtres qui dirigeaient ces ateliers. La réponse que je reçus fut qu'ils avaient un « College degree ».

Nous ne pouvons pas parler de la diversité des universités (universités d'Etat, universités confessionnelles, universités privées) qui toutes ont une valeur propre qui s'attache à leur nom à cause de leur tradition, de leur richesse, ce qui fait que l'on distingue les gradués selon l'université où ils ont obtenu leur titre.

Nous pouvons affirmer en terminant que ces très nombreuses universités jouent un rôle considérable dans le peuple américain et qu'elles se développent à un rythme impressionnant.

H. Stehlé.

Cet article est tiré d'un tout récent rapport établi par un groupe de directeurs de gymnase qui ont visité l'automne dernier les écoles américaines. Rapport qui est un document de premier ordre, dont nous recommandons vivement la lecture à ceux que préoccupe l'inadaptation croissante de nos structures scolaires, particulièrement au niveau secondaire et gymnasial¹.

Les auteurs ne se sont pas bornés à relater leurs observations. Dans un remarquable effort de synthèse et d'imagination, ils ont dégagé les principes directeurs de l'enseignement américain pour formuler ensuite, sous forme de thèses, des propositions de changement audacieuses qui, venant de voix aussi autorisées, ne manqueraient pas d'ébranler des positions naguère inexpugnables.

Voici par exemple, en traduction — l'ouvrage est dans sa majeure partie en langue allemande — un passage de première importance :

Nous ne voyons pas d'autre solution que l'institution d'un nouveau type de « maturité moyenne » (mittlerer Reife), c'est-à-dire la création d'une école qui apporte davantage que l'actuelle Sekundarschule, et qui exige cependant moins qu'un bon gymnase. Type d'école qui ne saurait toutefois conserver en le réduisant sur toute la ligne l'actuel programme du gymnase. Il n'est jamais sorti grand-chose d'une pure soustraction ! Ce qui importe, c'est d'amener les jeunes gens moyennement doués à la connaissance approfondie d'un nombre plus restreint de matières, et de leur donner ainsi les fondements d'une vraie attitude scientifique en même temps que des aptitudes de base directement utilisables dans leur future profession (par exemple technique, commerce, administration).

Et l'on en vient à se demander si, à l'image des High Schools américaines, cette école de maturité moyenne ne devrait pas être étroitement associée aux gymnases, bénéficiant des mêmes locaux communs et du même climat intellectuel. Si cela devait se réaliser, nous aurions approché le modèle que nous ont donné les High Schools : un creuset où mûrit en commun toute la jeunesse studieuse d'un pays.

En conclusion, nous voudrions encore affirmer

¹ *Gymnasialrektoren besuchen amerikanische Schulen. Bericht über eine Studienreise durch die USA. 128 pages + 16 illustrations. Broché Fr. 7.20. S'obtient au Rektorat des Gymnasiums der Kantonsschule, Hirschengraben 10, Lucerne.*

expressément que la « culture générale » que dispense le gymnase n'est pas la seule forme de culture humaniste. Une spécialisation plus hâtive, même dans une perspective professionnelle, peut aussi susciter des

aspirations hautement humaines et donner une culture qui, loin d'être un fade succédané de celle du gymnase, sache conserver sa valeur propre et originale.

L. Räber.

A propos de Morgarten

La plupart des maîtres romands ont accepté de contribuer avec leurs élèves à l'achat du champ de bataille de Morgarten. Mais beaucoup aussi ont fait un calcul rapide et ont trouvé que 300 000 francs pour un terrain de 14 000 m², cela donnait environ 21 francs par mètre carré, et ont trouvé cela cher.

L'un d'entre nous a exposé par lettre au gouvernement schwytois ses craintes de voir nos écoliers victimes de spéculateurs et a demandé des garanties à ce sujet. Le conseiller d'Etat schwytois chargé du Département de l'instruction publique, M. Ulrich, a répondu par une longue et aimable lettre, dont nous donnons ici des extraits propres à rassurer les inquiets.

Après avoir regretté les rumeurs tendancieuses qui règnent à ce sujet, le conseiller d'Etat ajoute :

Nous ne pouvons pas donner aujourd'hui déjà une estimation précise du prix du terrain. Mais nous pouvons vous garantir qu'aucun prix surfait ne sera payé pour le terrain du Morgarten. Le Conseil de fondation y veillera soigneusement. Voici sa composition :

- 1 membre du Conseil d'Etat du canton de Schwytz,*
- 1 membre du Conseil d'Etat du canton de Zoug,*
- 1 membre du Conseil de district de Schwytz,*
- 1 représentant de la commune de Sattel,*
- 1 représentant de la Conférence des chefs des Départements cantonaux de l'instruction publique,*
- 1 représentant de la Ligue suisse pour la protection de la nature.*

Si le chiffre de 300 000 francs est la cible que le Conseil de fondation s'est fixée, il n'a pas encore été déterminé si seule une parcelle de 14 000 m² doit être acquise, ou encore une autre de 10 000 m². D'autre part, la Fondation doit encore financer l'aménagement du terrain en place de loisir et de repos. Compte tenu de ces impératifs, le prix du mètre carré se révèle tout autre. Et nous vous communiquons encore que le gouvernement schwytois a fait estimer la valeur commerciale du terrain par un expert neutre.

Vous pouvez en conclure que les pourparlers pour l'achat de ce terrain ont été conduits avec toute la prudence nécessaire. Nous espérons vous avoir rendu service en vous donnant ces indications, et attendons le virement de votre contribution à la Banque cantonale de Schwytz, au profit de la Fondation du Morgarten. Nous vous en remercions déjà chaleureusement.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous présentons nos salutations les meilleures.

Pour la Fondation du Morgarten
Département de l'instruction publique :
sig. : ULRICH, conseiller d'Etat.

Le bonhomme de neige

*Un jour, un bonhomme de neige
Eut envie de voyager.*

*Il prit sa belle écharpe beige
Et son bâton de noisetier.*

*A peine arrivé en Afrique,
Il se sentit très fatigué.*

*Il fut piqué par un moustique
A l'ombre d'un grand cocotier.*

*Il fut pris d'une forte fièvre
Et soudain se mit à trembler,*

*Comme tremblent lapins et lièvres
Quand la chasse va commencer.*

*Il transpirait à grosses gouttes,
Il fondait de la tête aux pieds...*

*Il mourut au bord de la route
A l'ombre d'un grand cocotier.*

*Ainsi finit l'homme de neige...
Un nègre, un jour, a retrouvé*

*Un bout de son écharpe beige
Et son bâton de noisetier...*

A. Atzenwiler

Avis important

Dans les nouvelles publications du Verdonnet, seuls « L'Enfant victorieux » et « Les Deux Jules Verne » sont reliés.

Plaisir de lire

CHRISTOFLE

PAVILLON DE GENÈVE Fontaine & Cie S. A.

15, rue de la Confédération

Grand choix de channes, plats, coupes de sociétés, etc. —
Etains - Aiguissages - Réargenture - Chromage - Réparations.



**avec
la nouvelle elna
c'est si simple...**

- c'est encore plus simple à enseigner
- c'est encore plus simple à apprendre
- c'est encore plus simple à manipuler
- c'est encore plus simple à entretenir
- plus de possibilités de couture avec moins d'accessoires
- matériel mis gratuitement à la disposition du corps enseignant
- rabais importants pour écoles et reprise d'anciennes machines aux plus hauts prix

**avec
la nouvelle elna
c'est si facile!**

COUPON ★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

★ **pour** Prospectus détaillé des nouveaux modèles **elna** ★
 ★ Feuilles d'exercices de couture gratuites à choix QEDU ★

★ NOM : ★

★ ADRESSE : ★

★ A envoyer à TAVARO Représentation S. A., 1211 Genève 13 ★

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

votre banque ...

SBS

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**
des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à

**dans les restaurants du
DSR**
DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

LAUSANNE
Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22a

GENÈVE
Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurants de l'Ancre, r. de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
Avenue des Planches 22

NEUCHÂTEL
Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY
Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant DSR, place de la Gare

RENENS Restaurant DSR, place de la Gare 7

**LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE
DES
RETRAITES POPULAIRES**



Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.

**LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE
D'ASSURANCE INFANTILE
EN CAS DE MALADIE**

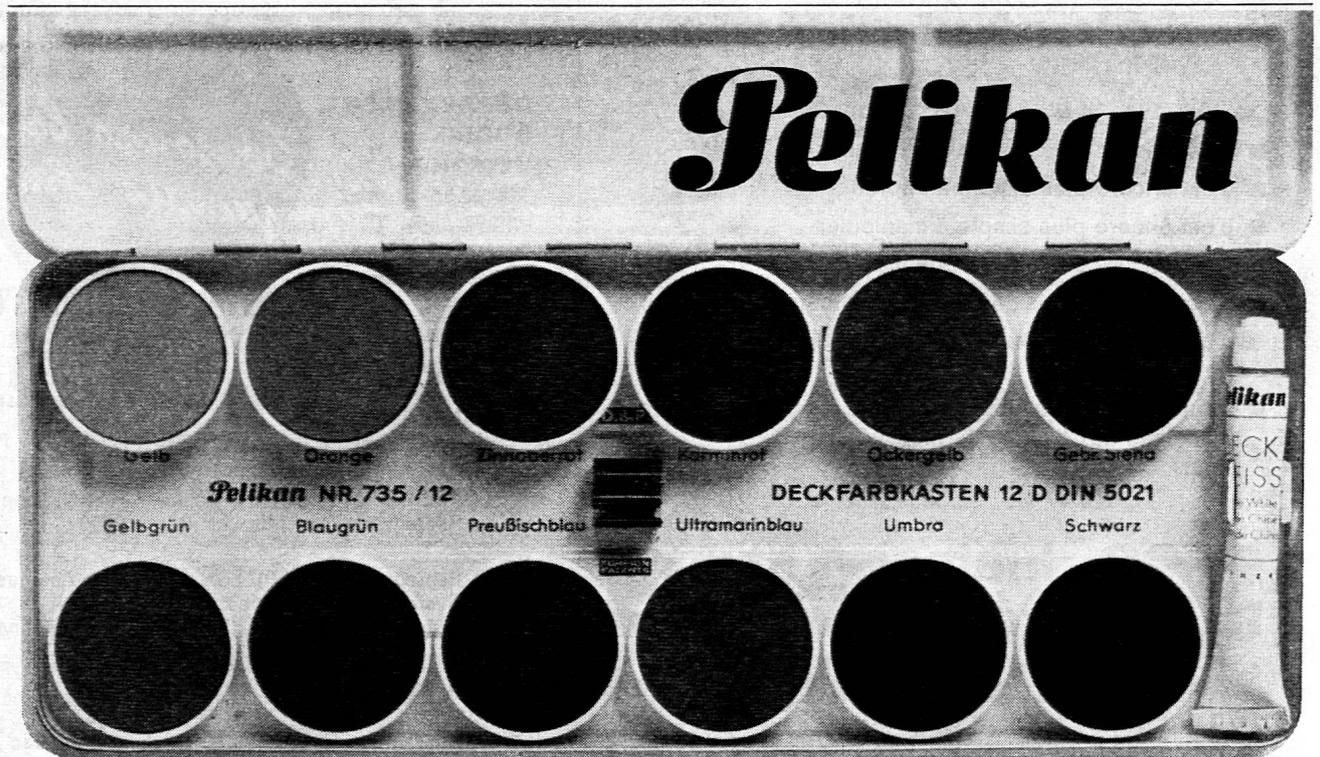
Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La Caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Elle assure également facultativement les adolescents de l'âge post-scolaire jusqu'à l'âge de 20 ans au maximum et qui n'exercent pas d'activité professionnelle rémunérée.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

Siège : rue Caroline 11, Lausanne



6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN E

- couleurs lumineuses, bien couvrantes
- godets pratiques, facilement échangeables
- coins arrondis, bords protégés
- godets ronds – ménagent le pinceau

avec 6 couleurs Fr. 5.70
avec 12 couleurs Fr. 8.80

Pelikan a plus de 120 ans d'expérience dans la fabrication de couleurs

J.A.
Montreux 1